

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 04 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le 04 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 29 mai 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Claire GATTI
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

VOTE : En exercice : 35 Présents : 35 / Représentés : 0 Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ÉLÉCTION DU PRÉSIDENT

ÉLECTION DU PRESIDENT

- VU l'arrêté préfectoral N°19-01849 en date du 9 octobre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la communauté de communes « entre Dore et Allier » et leur répartition par commune membre ;
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-2, L5211-6, L5211-6-1 et L5211-9 ;
- VU le procès-verbal de l'élection du Président
- VU les résultats du scrutin

Le Conseil de la Communauté de communes, DECIDE

de proclamer Mme BRUSSAT Élisabeth Présidente de la Communauté et la déclare installée.

M/Mme BRUSSAT Élisabeth a déclaré accepter d'exercer cette fonction.
(voir PV relatif à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau)

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 05 juin 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT